



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 3 mai 2011 — N° 21

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 13 h 48.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration concernant la Journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste.

---

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant le 20<sup>e</sup> anniversaire de la maison des jeunes l'Antre-Jeunes.

---

Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de la liberté de presse.

---

Mme Lapointe (Crémazie) fait une déclaration concernant le prix Hommage bénévolat-Québec qui a été remis à une citoyenne de la circonscription de Crémazie, Mme Lise Gagner-Frenette.

---

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de féliciter Mme Alexandra Goyette pour l'implantation de son projet de défibrillateur cardiaque à la polyvalente Joseph-Hermas-Leclerc de Granby.

**3 mai 2011**

---

\_\_\_\_\_

Mme Gonthier (Mégantic-Compton) fait une déclaration concernant la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales.

\_\_\_\_\_

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant le club de patinage artistique Unibel de Mirabel.

\_\_\_\_\_

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la Journée nationale des préposé(e)s aux bénéficiaires du Québec.

\_\_\_\_\_

M. Rathé (Blainville) fait une déclaration concernant le prix Hommage bénévolat-Québec pour Le Petit Peuple.

\_\_\_\_\_

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant le cocktail-bénéfice de la Société Alzheimer de Québec.

\_\_\_\_\_

À 14 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 14 h 14.

3 mai 2011

---

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport des activités du Commissariat des incendies de la Ville de Québec, pour l'année 2010.

(Dépôt n° 173-20110503)

\_\_\_\_\_

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 31 mars 2011 par M. Villeneuve (Berthier), concernant les soins de santé dans Brandon.

(Dépôt n° 174-20110503)

\_\_\_\_\_

M. le président dépose :

Le nouveau diagramme de l'Assemblée en date du 3 mai 2011;

(Dépôt n° 175-20110503)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Bergeron (Verchères) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 4 mai 2011, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 176-20110503)

### Dépôts de rapports de commissions

M. le Président dépose les rapports des commissions parlementaires qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2011-2012 :

**3 mai 2011**

---

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles;

(Dépôt n° 177-20110503)

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire;

(Dépôt n° 178-20110503)

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation;

(Dépôt n° 179-20110503)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail;

(Dépôt n° 180-20110503)

Le rapport de la Commission des finances publiques;

(Dépôt n° 181-20110503)

Le rapport de la Commission des institutions;

(Dépôt n° 182-20110503)

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens;

(Dépôt n° 183-20110503)

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux;

(Dépôt n° 184-20110503)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement.

(Dépôt n° 185-20110503)

### **Dépôts de pétitions**

Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 678 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la dégénérescence maculaire.

(Dépôt n° 186-20110503)

**3 mai 2011**

---

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 973 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'allaitement dans les lieux publics.

(Dépôt n° 187-20110503)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 723 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'allaitement dans les lieux publics.

(Dépôt n° 188-20110503)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Fournier, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Girard (Gouin) retire certains propos non parlementaires.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bergman (D'Arcy-McGee), conjointement avec Mme Beaudoin (Rosemont), M. Bonnardel (Shefford) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne que lundi le 2 mai 2011 était Yom Hashoah, soit la Journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste.

**3 mai 2011**

---

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beaudoin (Rosemont), conjointement avec Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, Mme Roy (Lotbinière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale condamne fermement l'attaque terroriste survenue le 28 avril 2011 dans un café de Marrakech, au Maroc, faisant 16 morts et 21 blessés, et offre ses sincères condoléances aux familles et à leurs proches, éprouvés par cette tragédie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Blanchet (Drummond) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale pour la liberté de presse;

QU'elle réitère le caractère fondamental et démocratique d'une presse libre et indépendante;

QU'elle salue, par le fait même, le travail exceptionnel qu'exercent tous les jours des milliers de journalistes québécois.

3 mai 2011

---

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 2, Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges;
- la Commissions des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements.

---

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de procéder à l'examen de la gestion administrative, des orientations et des activités de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, de la Société immobilière du Québec, du Bureau de décision et de révision et de l'Institut de la statistique du Québec; puis afin d'examiner le rapport annuel 2009-2010 de l'Institut de la statistique du Québec;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin d'examiner les états de situation reçus dans le cadre de l'étude de pétitions concernant l'abolition de certaines pénalités touchant les victimes d'accidents et de maladies du travail et la demande d'abolition du Bureau d'évaluation médicale.

3 mai 2011

---

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 4 mai 2011, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bergeron (Verchères).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du ministre de la Sécurité publique qu'il confie au commissaire à la lutte contre la corruption le mandat d'enquêter concernant les allégations d'irrégularités commises dans le cadre de l'administration de la ville de Laval, à l'instar du mandat octroyé concernant la gestion de la ville de Montréal.

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

#### **Crédits budgétaires**

*Crédits de l'Assemblée nationale*

Sur la motion de M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, et en exécution de l'article 286 du Règlement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits budgétaires de l'Assemblée nationale pour l'exercice financier 2011-2012.

**3 mai 2011**

---

À la suite d'une réunion qu'elle a tenue avec les leaders des groupes parlementaires conformément à l'article 285 du Règlement, Mme Houda-Pepin, présidente de la Commission plénière, informe la commission que la durée maximale de cette étude a été fixée à deux heures, et la répartition du temps a été prévue comme suit : 20 minutes sont allouées au président pour ses remarques préliminaires; par la suite, 50 % du temps restant est alloué au groupe parlementaire formant le gouvernement; 38 % du temps est alloué au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 7 % du temps est alloué au deuxième groupe d'opposition; et 2 minutes sont réservées pour chacun des députés indépendants.

La commission plénière entreprend l'étude des crédits de l'Assemblée nationale.

L'étude des crédits de l'Assemblée nationale étant terminée, M. Reid (Orford), membre de la commission plénière, fait rapport à l'Assemblée.

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le principe du projet de loi n° 133, Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

### **Débats de fin de séance**

À 17 h 58, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Bérubé (Matane) à M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, concernant la ZEC Wessonneau.

**3 mai 2011**

---

À 18 h 11, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 19 h 30.

\_\_\_\_\_

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, proposant que le principe du projet de loi n° 133, Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 133 est adopté.

M. Paquet, ministre délégué aux Finances, propose que le projet de loi n° 133 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

#### *Adoption du principe*

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 82, Loi sur le patrimoine culturel, et elle propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

**3 mai 2011**

---

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Blanchet (Drummond).

---

À 21 h 29, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 4 mai 2011, à 9 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**